

PROBLÉMATIQUE ET ENJEUX

Les zones humides de Bidoye sont situées dans la vallée du Champsaur, en bordure ouest de la zone périphérique du parc national des Ecrins. Elles sont sur un plateau fluvio-glaciaire instable (glissement de terrains vers le Drac).

Le système humide de Bidoye a fait l'objet d'un état des lieux par les services du Parc national des Ecrins (été 2002). Lors de l'automne 2002 un groupe d'étudiants de l'ENGREF a complété cette étude en insistant sur les interfonctionnalités et les flux entre ces milieux humides (Rameau J.C et al. 2002). Ces travaux font état de milieux et d'espèces intéressants au niveau local mais aussi national, car la mare héberge une espèce rare : le petit rubanier (*Sparganium minimum*). Cette station est la plus importante des Hautes-Alpes connue à ce jour.

Sous le déversoir principal se développe une tufière, habitat d'intérêt européen.

La dégradation de la berge occasionne l'apparition d'un nouveau déversoir qui a pour conséquence une baisse du niveau et à terme menace la flore et la faune aquatiques.

En parallèle, la modification des flux hydriques engendrée va limiter l'approvisionnement en eau de la tufière et conduire à sa disparition par assèchement.

Il est indispensable pour le bon fonctionnement de ce système (mare/tufière) qu'aucun élément exogène ne vienne le perturber.

Les principaux risques sont représentés par l'arrivée d'eaux superficielles acides ou chargées en nitrates, pesticides ou fongicides.

En effet, la mare se situant en aval de l'exploitation agricole du propriétaire, (élevage bovin viande) il existe toujours des eaux de ruissellement acides dues aux concentrations des déjections animales dont il faudra tenir compte dans la gestion.

Fiche signalétique

Contexte

- Restauration d'un système humide en zone périphérique

Objectifs

- Préservation de la fonctionnalité du système humide
- Maintien de milieux et d'espèces patrimoniaux (tufière, petit rubanier, sonneur à ventre jaune, triton alpestre....)

Calendrier

- Automne 2002 : diagnostic écologique du site
- Hiver 2003 : montage du dossier technique et recherche de financement
- Printemps 2003 : réalisation des travaux
- Eté 2003 : réception des travaux
- Automne 2003 : Journée d'échange et de formation sur les micro-zones humides

Partenaires

- Maître d'ouvrage : Parc national des Ecrins
- Maître d'œuvre : Société GREN
- Prestataire de service ADFPA (Association départementale pour la Formation et le Perfectionnement des agriculteurs) dans le cadre de son CAP entretien de l'espace rural.

Financement

- Union européenne
- Conseil général des Hautes Alpes
- Parc national des Ecrins

Contact

- Parc national des Ecrins
- tél : 04 92 40 20 10
- fax : 04 92 52 38 34
- mel : ecrins-parcnational@espaces-naturels.fr

La restauration du système humide de Bidoye constitue pour l'établissement Parc national des Ecrins une expérimentation de gestion et de restauration par des outils de génie écologique.

L'état de dégradation de la berge en aval de la mare et la modification de l'écoulement des eaux ont nécessité une restauration urgente.

Intégration dans le paysage et réversibilité des aménagements sont les maîtres mots de ces travaux.

PROJET

Le projet prévoit :

- Sur la zone humide amont, les dépôts successifs issus de l'exploitation agricole sont prélevés et exportés pour éviter tout risque de pollution organique.
- la réfection de la berge endommagée et la mise en place d'un système de régulation des eaux.
- la réfection du déversoir
- La protection de la berge restaurée et des autres ouvrages vis à vis des troupeaux de bovins.

RÉALISATION

1- Recreusement

La zone humide amont a été recreusée pour récupérer les éléments organiques provenant des bâtiments d'exploitation. On a prélevé en moyenne 50 cm de dépôts. Une partie de la végétation autochtone a été conservée pour permettre le recyclage des éléments minéraux dissous dans l'eau.

2- Restauration de la berge

Pour la mare elle-même, une restauration de la berge par des moyens de génie végétal est réalisée (Armature en planches de mélèze avec des bouturages de saule pourpre - *Salix purpurea*). Pour empêcher le cheminement des bovins sur cette berge et éviter toute dégradation ultérieure de l'élément restauré, des barrières sont installées de chaque côté.

3- Système de régulation

Pour assurer une bonne gestion des flux d'eau vers la tufière, un système simple de régulation est mis en place grâce au réaménagement du déversoir du lac. Le système de régulation se fait au moyen d'une martelière en mélèze.

4- Réfection du déversoir

Le même procédé de génie végétal a été employé pour réhabiliter le déversoir principal auquel ont été adjoint en finition des ouvrages maçonnés en pierres sèches.

ÉVALUATION

Une première évaluation a été effectuée par le maître d'œuvre au terme de la réalisation des travaux.

Un suivi de ce dispositif, assuré par un technicien du Parc national des Ecrins, est mis en place pour garantir la pérennité des milieux et des espèces ainsi que l'entretien des aménagements réalisés.

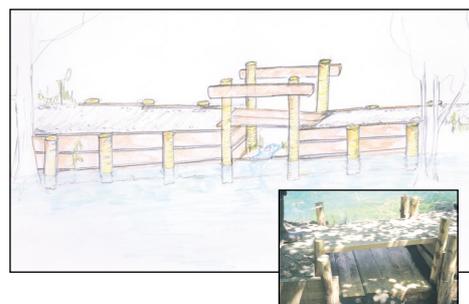
À l'issue d'une période de cinq ans, un bilan sera réalisé.



Vue générale du lac de Bidoye



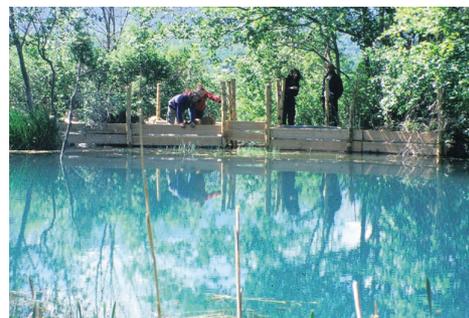
Petit rubanier - *Sparganium minimum*
Sonneur à ventre jaune - *Bombina variegata*



Mise en place du système de régulation



Restauration en cours du déversoir



Berge restaurée



RESTAURATION DU SYSTÈME HUMIDE DE BIDOYE

